

Modalités de Sélection
Délégation Française pour le Championnat du Monde Offshore
(Double Mixte)
Lorient – du 24 septembre au 1^{er} octobre 2024

PRÉAMBULE ET OBJET :

Le Championnat du Monde Offshore en Double Mixte 2024 sera organisé par Lorient Grand Large, Le Yacht Club de France et le Royal Ocean Racing Club. L'épreuve sera courue sur des Sun Fast 30 One Design en septembre 2024, au départ de Lorient, en Bretagne Sud.

La FFVoile souhaite participer à ce Championnat du Monde en présentant un binôme français (équipage double mixte - un homme français et une femme française).

L'objet du présent document est de fixer les modalités de sélection de l'équipage français qui représentera la France lors de ce Championnat du Monde Offshore – Double Mixte 2024. Un deuxième équipage pourra être retenu si l'autorité organisatrice attribue à la France une deuxième place.

1. CRITERES D'ADMISSIBILITE :

Les sportives et sportifs participant à la sélection pour ce Championnat du Monde doivent obligatoirement se constituer en équipage d'une femme française et d'un homme français. Aucune femme et aucun homme ne peut candidater dans plusieurs équipages.

Ils devront :

- justifier d'une solide expérience en Course au Large (en double sur 200 milles minimum),
- être titulaires d'un certificat World Sailing (Survie / PSmer) valide jusqu'au 1er octobre 2024 pour au moins un membre de l'équipage,
- être à jour de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) lorsqu'il ou elle y est soumise(e),
- s'engager à tout mettre en œuvre (entraînements, préparation physique, navigations, formations diverses...) pour réaliser une performance remarquable sur un plan d'eau français.

2. DÉSIGNATION ET RÔLE DU SÉLECTIONNEUR :

2-1 Désignation :

La FFVoile désigne le Directeur Technique Nationale de la FFVoile comme sélectionneur.

2-2 Rôle :

Le sélectionneur validera le (ou les) binôme(s) proposé(s) pour participer à ce Championnat du Monde Offshore Double Mixte. Le sélectionneur pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail de sélection.

En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer au Championnat du Monde Offshore, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive ou de non-respect du programme de préparation terminale, le sélectionneur pourra modifier le (ou les) binôme(s) sélectionné(s) ou la composition du (ou des) binôme(s), et ce, à tout moment, sur proposition justifiée de l'encadrement.

Le sélectionneur se réserve le droit de ne sélectionner aucun binôme s'il estime les conditions de niveau ou de préparation insuffisantes.

3. MODALITES DE SELECTION DES SPORTIVES ET SPORTIFS :

Dans un premier temps, la sélection du binôme s'effectuera sur la base d'un acte de candidature réalisé au moyen d'un dossier à transmettre à la FFVoile.

Pour constituer son dossier de candidature, le binôme transmet les documents suivants à la FFVoile – Service Pratiques Sportives - Pôle Habitable - 17 rue Henri Bocquillon 75015 PARIS – habitable@ffvoile.fr **au plus tard le 15 mai 2024** cachet de la poste ou la date de l'e-mail faisant foi.

Le dossier complet doit être composé des pièces suivantes :

- La copie des pièces d'identité valides de la femme et de l'homme constituant le binôme,
- Les numéros de licences 2024 de la femme et de l'homme constituant le binôme,
- La copie du certificat de formation World Sailing valide (ou indiquer la date prévue pour réaliser la formation World Sailing) pour la femme ou l'homme constituant le binôme,
- Les Curriculum Vitae professionnel et nautique de la femme et de l'homme constituant le binôme, en français et en anglais,
- La « World Sailing Sailor ID » pour chaque membre de l'équipage (<https://members.sailing.org/sailors/isafsailor/index.php>),
- Le projet de préparation à ce Championnat du Monde Offshore Double Mixte 2024,
- Le ou les partenaires financiers sollicités pour préparer et participer à la compétition,
- Le budget prévisionnel envisagé pour ce projet de préparation et de participation à la compétition,
- Tout élément supplémentaire utile pour aider le sélectionneur à faire son choix.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

La décision de la sélection de l'équipage (des équipages) sera annoncée au plus tard le 27 mai 2024.

En effectuant un acte de candidature, chaque sportif et sportive sélectionné(e) autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support, à des fins promotionnelles et/ou publicitaires.

4. LITIGES ET INTERPRÉTATION :

Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent document devra être, préalablement à tout recours, soumis aux organes compétents de la FFVoile, puis le cas échéant, à l'arbitrage du médiateur du CNOSF.

Annexes – Informations pour aider à la construction du dossier de candidature

Le bateau : <https://www.jeanneau.com/fr/boats/sailboat/1-sun-fast/694-sun-fast-30-one-design>

Avis de course <https://www.lorientgrandlarge.org/mediacenter/uploads/2024-odhwc-nor-published-on-25-march-20242.pdf>

Format de l'épreuve : une manche qualificative d'environ 24h, et une finale d'environ 48h

Location de bateau pour l'entraînement <https://www.cap-regatta.com/>